



Chantage / menaces suite à adultère

Par **danidou**, le **27/05/2009** à **23:18**

Bonjour,

J'ai eu une relation avec ma cousine. Son mari l'ayant découvert, il me demande de "rompre tout contact" avec ma cousine en indiquant qu'il fera "tout ce qui est en son pouvoir pour me nuire de toutes les manières possibles" (je dispose d'un mail qu'il m'a adressé).

Cette personne ayant déjà proféré des menaces de violences, et n'ayant pas l'intention de me soumettre à un chantage me demandant de rompre tout contact avec un membre de ma famille, j'envisage de porter plainte. Pouvez vous me dire si cette action est judicieuse ?

Merci d'avance.